

Article 31 du Règlement

Tout cela ne présente peut-être pas beaucoup d'intérêt pour les députés d'en face, qui ont déjà décidé que le projet de loi C-21 est ce qu'il y a de mieux au monde depuis l'invention du fil à couper le beurre. Maintenant, ils vont pouvoir revenir chez leurs bons amis du monde des affaires pour leur dire: «Savez-vous ce que nous avons fait pour vous? Nous avons coupé par-ci et par-là et avons réussi à réduire le déficit de 2,9 milliards de dollars. Nous allons cesser d'aider les chômeurs. Après tout, pourquoi se préoccuper d'eux? Ils ne vont plus pouvoir continuer à vivre de nos largesses. Ils vont devoir accepter vos emplois au salaire que vous voudrez bien leur offrir.»

Et quel est ce salaire? Va-t-il être plus élevé? Non, ce n'est pas ce qu'on m'a dit. Il ira en deçà de 5,50\$ l'heure. En fait, la plupart des emplois créés seront rémunérés à ce taux, qui va en définitive réduire les recettes du gouvernement. Ce taux va réduire la capacité des entrepreneurs et des industries de moderniser leur outillage, de faire des investissements et d'adopter des technologies susceptibles de les rendre plus compétitifs, plus productifs et plus dynamiques sur les marchés mondiaux.

C'est cela que nous allons faire, à cause de notre conception à courte vue du monde et de notre manque d'imagination et de planification sur le plan économique et en matière de stratégie industrielle, de perfectionnement de la main-d'oeuvre, de développement sectoriel et d'expansion régionale. Nous allons dire à tous nos amis canadiens qui vivent dans certaines de ces régions où l'absence de stratégie industrielle oblige bien des gens à vivre de programmes sociaux dont ils se passeraient volontiers, s'ils pouvaient compter sur autre chose: «Plus question que vous puissiez profiter d'un programme auquel vous contribuez. Déménagez. Allez là où il y a du travail.»

Où sont les emplois? Pas à Terre-Neuve, pas dans les autres provinces maritimes et certainement pas au Québec. Au cours du dernier trimestre de l'année dernière et des trois premiers de cette année, le Québec a connu une perte nette de 11 000 emplois. Où ces emplois sont-ils créés? Le gouvernement veut débloquer 15 millions de dollars pour permettre aux travailleurs de se réinstaller, 15 millions de dollars pour dépeupler le Canada atlantique et le nord du Québec.

Les membres du comité qui se sont rendus dans le nord du Québec, à Jonquière, auraient entendu bien des gens dire que, si ce projet de loi est adopté, ils se verront dans l'obligation de quitter cette région où ils ont réussi à créer

un climat de stabilité et de sécurité sur les plans économique, social et culturel. Ils s'en iront à Toronto.

Partons tous pour Toronto. L'endroit parfait! Le coût moyen d'une maison individuelle neuve dans ma ville, à North York, dans l'agglomération torontoise, est de 832 000 \$. Une honte! Le coût moyen de revente d'une maison à Toronto était de 272 000 \$ le mois dernier. Il faudrait un paiement comptant de 25 p. 100 seulement pour avoir droit à cela et il reste encore à négocier les paiements hypothécaires. Comment quelqu'un qui a été au chômage dans les Maritimes peut-il se permettre cela? Où allons-nous les mettre?

Monsieur le Président, je sais qu'il est presque 13 heures, mais que vous voudrez entendre le reste de mon discours. Peut-être pourrai-je terminer lorsque la Chambre reprendra ses travaux.

M. le vice-président: Je donne la parole au député de Burlington pour un rappel au Règlement.

M. Kempling: Monsieur le Président, les partis se sont consultés et se sont entendus pour que, après les trois premiers orateurs, les députés disposent de dix minutes pour faire leur discours et de cinq minutes pour les questions.

Nous avons convenu de passer notre tour parfois pour donner la chance aux partis de l'opposition de présenter plus d'orateurs à la Chambre.

M. Gauthier: Nous sommes d'accord, monsieur le Président.

M. le vice-président: Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE DES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

M. Greg Thompson (Carleton—Charlotte): Monsieur le Président, je voudrais faire part à la Chambre de bonnes nouvelles en provenance du Nouveau-Brunswick. Le CEPA, c'est-à-dire le Conseil économique des provinces de l'Atlantique, a diffusé lundi son rapport trimestriel, qui renferme de bonnes nouvelles. En effet, les investissements au Nouveau-Brunswick ont augmen-